

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 17**  
**Présents : 9**  
**Procurations : 2**

**L'an deux mille vingt quatre**  
Le 7 mai

Accusé de réception en préfecture  
001-210101531-20240507-2024-05-07\_030-AI  
Date de télétransmission : 16/05/2024  
Date de réception préfecture : 16/05/2024

**Objet :**

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du complexe de la Chenaille.

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 30 avril 2024

**Présents :** Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, M. Guillaume PEREZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Pascal BRUN.

**Excusés :** M. Pierre REBEIX donne pouvoir à M. Pascal BRUN, Mme Leila SMITH donner pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN M. Bernd BECK, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephane BOCKEN

**Absents :** M. Nicolas GRES, Mme Aurélie VUILLERMOZ

**Secrétaire :** Mme Jocelyne SCHWALLER

Mme le Maire, rappelle qu'une procédure de consultation a été lancée pour cette affaire.

Un avis de marché a été envoyé le 05/03/2024 dans Le DAUPHINE LIBERE et est paru le 08/03/2024.

Le dossier de consultation a été mis en ligne sur la plateforme : <https://webmarche.adullact.org/entreprise> le 08/03/2024.

La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée au 05/04/2024 à 12h00.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse suivante <https://webmarche.adullact.org/entreprise>

3 Offres ont été remises.

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après,

<b>Prix : 40 % :</b> Note = (Pmin / Poffre) x 40	40/100
<b>Valeur technique : Définition et appréciation du critère :</b> <b>Sous-critère 01 – Présentation de l'équipe</b> - 20 points - Pour chaque membre du groupement, indiquez le nombre de personne de la société dédié à l'exécution du marché et leur qualification - Préciser la répartition des tâches pour chaque membre de l'équipe suivant les phases de la mission de MOE	60/100
<b>Sous-critère 02 – La méthodologie</b> - 20 points - Méthodologie prévue pour l'amélioration de performance énergétique et la mise en conformité selon les réglementations en vigueur. A préciser selon les besoins de l'opération. - Appropriation des contraintes liées à ce projet – Matériaux envisagés pour la rénovation du bâtiment	
<b>Sous-critère 03 – Planning</b> - 20 points	

- |   |  |
|---|--|
| - A la lecture du programme et des intentions proposées pour la réalisation de l'opération, joindre un planning prenant en compte les études et les phases de travaux |  |
|---|--|

Au vu du rapport d'analyse avant et après négociation établi par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, Assistant à Maîtrise d'ouvrage,

Sur la base de ces éléments,

Vu les articles L2121-29 et L2122-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande Publique,

Vu le rapport d'analyse des offres,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (un contre - M. Pierre REBEIX)**

**DECIDE** d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement représenté par ARCHIBULLE pour un montant provisoire de rémunération de 124 972,40 € HT ;

**AUTORISE** Mme le Maire à signer le marché et tous les actes contractuels y afférents nécessaires à son exécution ;

**DIT** que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ce marché sont inscrits au budget.

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.

**Isabelle PASSUELLO**

Maire d'Echenevex,

